

RESIDENCE DU RODY
COLLECTIF DE 13 LOGEMENTS

**10, Rue du Rody
29480 – LE RELECQ KERHUON**

MAITRE D'OUVRAGE
**SCCV LA RESIDENCE DU RODY
75 rue du Président Sadate
29000 QUIMPER**

**LOT 06 – DISTRIBUTION – ÉTANCHÉITÉ À
L'AIR**

**Juin 2017
Indice B post RICT**

MAITRE D'OEUVRE

SARL TEO
42, rue Alfred de Musset
29200 - BREST
Tel : 02 98 44 27 37
Fax : 02 98 44 64 33
rlm.teo@wanadoo.fr

6. LOT DISTRIBUTION – ETANCHEITE A L’AIR

6.1 DOUBLAGE DE MURS EXTERIEURS

- 6.1.1 - COMPLEXE DOUBLISSIMO PERFORMANCE 13+120
- 6.1.2 - DOUBLAGE THERMIQUE STILL

6.2 SEPARATIFS PRINCIPAUX

- 6.2.1 - CLOISONS PLACOSTIL SAD 200

6.3 CLOISONS INTERIEURES DE DISTRIBUTION

- 6.3.1 - CLOISONS PLACOSTIL 72/48
- 6.3.2 - CLOISONS PLACOSTIL 92/48
- 6.3.3 - CARREAUX DE PLATRE ET PROMATECT

6.4 PLAQUES A PEINDRE ET ENDUIT PLATRE

- 6.4.1 - PLAFONDS ACOUSTIQUES
- 6.4.2 - PLAFONDS DALLES
- 6.4.3 - PLAQUES A PEINDRE SOUS CHARPENTE

6.5 ISOLATION

- 6.5.1 - ISOLATION PLAFONDS SOUS TOITURE TYPE 1
- 6.5.2 - ISOLATION PLAFONDS SOUS TOITURE TYPE 2

6.6 ETANCHEITE A L’AIR

- 6.6.1 - JOINTS MASTIC ET ACRYLIQUE, BANDE ADHESIVES
- 6.6.2 - PRESCRIPTIONS COMPLEMENTAIRES

6.7 ACCESSOIRES

- 6.7.1 - BANDES ARMEES
- 6.7.2 - PROFIL PLASTIQUE
- 6.7.3 - COFFRES, TRAINASSES ET FAUX PLAFONDS

6. LOT DISTRIBUTION – ETANCHEITE A L'AIR

SELON PRESCRIPTIONS PARTICULIERES CI-DESSOUS ET PRESCRIPTIONS GENERALES DISTRIBUTION ANNEXEES

PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

Généralités

- Les ouvrages seront livrés en parfait état d'achèvement et de propreté.
- L'entrepreneur s'obligera à respecter scrupuleusement les cotes et indications portées aux plans, notamment en ce qui concerne l'implantation des cloisons.
Cette prérogative est particulièrement importante en ce qui concerne les sanitaires ou l'espace a été calculé au plus juste, ainsi que sur les espaces d'usages et de circulation PMR (respect de l'arrêté du 1^{er} aout 2006 relatif à l'accessibilité des bâtiments d'habitation). Une attention particulière de l'entreprise sur ce point est donc exigée. Le contrôle sera systématique et aucun écart par rapport aux plans ne sera toléré. Chaque écart de cote brut relevé doit être rapporté au maître d'œuvre avant exécution.
- Ces dernières seront tracées au cordeau sur les planchers avant le début de toute mise en oeuvre
- Les SAD de 200 mm dissimuleront certains éléments de structure, les plaquages extérieurs des cloisons passeront aux nus extérieurs de ces poteaux (voir plans)
- Le plâtrier assurera le nettoyage des sols, des vitres, des menuiseries et l'enlèvement des gravois provenant de la mise en œuvre de ses matériaux au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
- Les travaux de plâtrerie comprennent toutes sujétions, fournitures, façons et accessoires à leur parfaite réalisation, notamment toutes manutentions, montages, échafaudages, coupes, raccords, protections etc....
- Tous les plâtres en pièces humides: cuisines et salle de bains devront être en plâtre HR quel que soit le type de plaque de plâtre, carreaux...
- Il sera prévu tous renforts nécessaires dans cloisons composites et de doublage pour support d'éléments fixes, sanitaires, ballons d'eau chaude, main courantes d'escaliers, etc...
- L'entreprise fournira les dimensions de réservation d'épaisseur des plafonds, doublages mis en œuvre
- Vous aurez une connaissance précise des plans et plans de détails, afin que votre offre inclus pour chaque poste, l'ensemble des sujétions et des détails de réalisation nécessaire à une parfaite mise en œuvre. L'entreprise ne pourra en aucun cas prétendre à des travaux supplémentaires à ce titre.
- Rappel : bandes et raccords : planéité locale 1 mm sous règle d'0,20 m
Planéité générale : 5 mm sous règle de 2 mètres.
Horizontalité : l'écart de niveau avec le plan de référence doit être inférieur à 3 mm/mètre sans dépasser 2 cm.
- Prévoir des dispositions de renforts dans le cas de fixations de charges supérieures à 30 Kg ou dans celui d'une charge excentrée provoquant un moment de renversement supérieur à 30 kg.m (WC suspendus, équipements sanitaires...)

Nettoyage

Durant la durée de ses travaux, l'entreprise procédera systématiquement au nettoyage du chantier et à l'enlèvement des gravois résultant de ses propres travaux.

6.1 DOUBLAGE DE MURS EXTERIEURS

6.1.1 – COMPLEXE DOUBLISSIMO PERFORMANCE 13+120

Description :

Le doublage des murs extérieurs suivant indications des plans sera effectué avec des complexes isolants thermiques type DOUBLISSIMO PERFORMANCE 13+120 ou équivalent, fabriqué en usine par collage d'un panneau isolant en PSE Ultra ThA élastifié sur une plaque de plâtre cartonné, avec pare-vapeur intégré.

Plaques hydrofugées H1 pour l'ensemble des parois verticales des pièces humides (locaux EB+ privatif), SdB, salle d'eau, et au droit des lavabos, éviers, etc... Joint souple étanche en pied de doublage dans les pièces humides.

Pose par collage à l'aide de mortier adhésif, conformément aux indications du fabricant Knauf, jusqu'au niveau du sol brut, compris calfeutrement au pourtour des menuiseries, pose bandes, enduisage.

Les épaisseurs respectives étant :

Colle :	10 mm
Complexe PSE :	120 mm
Plâtre cartonné :	13 mm
Épaisseur totale :	143 mm

Performance thermique minimale exigée : $R = 4,10 \text{ m}^2 \cdot \text{C}^\circ / \text{W}$

Toutes sujétions de tableaux, habillage des tableaux des menuiseries, voussures et joints parfaitement réalisés.

Équerrages parfaits (tout spécialement dans les parties cuisines et salles de bain)

RENFORTS : Prévoir des dispositions de renforts dans le cas de fixations de charges supérieures à 30 Kg ou dans celui d'une charge excentrée provoquant un moment de renversement supérieur à 30 kg.m. les charges particulières appliquées aux plafonds sont à préciser.

Localisation :

Collectif : tous les doublages intérieurs des murs des appartements donnant sur l'extérieur ou les parties communes.

Compris dans ce poste les habillages des embrasures, des linteaux et appuis de menuiseries posées au nu extérieur ou tunnel en complexe **DOUBLISSIMO 10+20** (épaisseur mini de PSE).

6.1.2 - DOUBLAGE THERMIQUE STILL

Description :

Doublage ½ STILL ou équivalent, composé :

- ossature métallique verticale F530, avec cornières horizontales CR2 et appuis muraux intermédiaires.

- panneaux de laine minérale sont mis en place dans le vide entre parement intérieur et extérieur. Isolation par panneaux de laine minérale de type **ISOMOB 32 de chez ISOVER, épaisseur 120mm**, ou équivalent.

- Plaques de finition de type FERMACELL ou PLACODUR Haute Dureté.

Les rails seront mis en place sur gros œuvre

Interposition d'un ruban résilient continu, les joints périphériques seront réalisés par pose d'un fond de joint et mastic acrylique sur gros œuvre.

Pose conformément aux indications du fabricant, jusqu'au niveau du sol brut, Compris calfeutrement au pourtour des menuiseries, pose bandes, enduisage.

Épaisseur totale suivant plan.

Toutes sujétions de tableaux, voussures et joints parfaitement réalisés.

Équerrages parfaits.

Caractéristiques thermiques minimales exigées : $R = 4,10 \text{ m}^2 \cdot \text{C}^\circ / \text{W}$

Compris pare-vapeur de chez Isover ou équivalent, avec avis technique

Localisation :

Collectif : doublages intérieurs des murs des locaux vélos et sas donnant sur les parties communes et appartements.

6.2 SEPARATIFS PRINCIPAUX

6.2.1 - CLOISONS PLACOSTIL SAD 200

Description :

Cloison Placostil de 200 mm de chez PLACOPLATRE, ou équivalent composé de 5 plaques sur double ossature métallique avec remplissage en panneaux de fibre minérale semis rigides de 45 mm.

Les rails seront mis en place sur gros œuvre et charpente.

Interposition d'un ruban résilient continu, les joints périphériques seront réalisés par pose d'un fond de joint et mastic acrylique

L'entreprise suivra toutes les recommandations de mise en œuvre du fabricant

Épaisseur cloison 200 mm, y compris laine de verre en panneaux de 45 mm de type **Ultracoustic Soft** (2 panneaux de R=1,10 chacun). Pose toute hauteur entre sol et plancher ou couverture

Performance thermique minimale exigée : $R > 2,00 \text{ m}^2 \cdot \text{C}^\circ / \text{W}$

Affaiblissement acoustique de 64 dB minimum

Degré CF : 1 heure

Les cloisons devront monter de plancher à plancher

Sous charpente : prolongement jusque sous couverture pour la conservation du degré acoustique et CF des parois entre appartement (calfeutrement avec soin au droit de la charpente) et avec les communs

Prolongement jusqu'aux murs extérieurs pour conservation du degré acoustique des parois (mise en œuvre avant doublage).

Pour les tolérances de finitions, on se reportera aux prescriptions du DTU

Incorporation et pose d'huisseries de portes : les portes sont à positionner de telle sorte que le bout des poignées se trouve à plus de 40cm d'un angle rentrant et le canon à 30cm

Réalisation de tous renforts pour suspension d'éléments fixés aux murs et mains courantes

Plaques hydrofugées H1 pour l'ensemble des parois verticales des pièces humides, SdB salle d'eau, et au droit des lavabos, éviers, etc... Joint souple étanche en pied de cloison dans les pièces humides.

Circulations intérieures > ou = à 0,90 m

Sujétions de cintrage selon les plans.

Localisation :

Cloisonnements séparatifs côtés 20 sur les plans, entre logements (niveau 2).

6.3 CLOISONS INTERIEURES DE DISTRIBUTION

6.3.1 - CLOISONS PLACOSTIL 72/48

Description :

Rails et montants de 48, fermeture par une plaque de BA 13 de chaque côté avec remplissage en panneaux de fibre minérale semi rigide de 45 mm.

Sujétion de mise en œuvre de 2 plaques en fond de gaine TGBT des appartements.

Les rails seront mis en place sur gros œuvre

Interposition d'un ruban résilient continu, les joints périphériques seront réalisés par pose d'un fond de joint et mastic acrylique

L'entreprise suivra toutes les recommandations de mise en œuvre du fabricant

Épaisseur cloison 72 mm, y compris laine de verre en panneau de 45 mm.

Pose toute hauteur entre sol et plancher

Affaiblissement acoustique de 40 dB (A) minimum

Prolongement jusque sous planchers béton, pour la conservation du degré acoustique des parois

Compris habillage imposte des placards, dans le cas où ils se trouvent sous une poutre ou un rampant, ainsi que la création d'imposte pour les portes coulissantes en applique.

Réalisation de tous renforts pour suspension d'éléments fixés aux murs (éviers...)

Pour les tolérances de finitions, on se reportera aux prescriptions du DTU
Incorporation et pose d'huisseries de portes, compris les portes coulissantes encastrées type Scigno le cas échéant.

Incorporation et pose d'huisseries de portes : les portes sont à positionner de telle sorte que le bout des poignées se trouve à plus de 40cm d'un angle rentrant et le canon à 30cm.

Réalisation de tous renforts pour suspension d'éléments fixés aux murs

Protection en pied par profils PVC remontant à 2 cm du sol fini mis en œuvre suivant l'avis technique des produits et cahier CSTB N° 3265 et plaques hydro au niveau des pièces humides avec avis technique à communiquer.

Plaques hydrofugées H1 pour l'ensemble des parois verticales des pièces humides, SdB salle d'eau, et au droit des lavabos, éviers, etc... Joint souple étanche en pied de cloison dans les pièces humides.

Les profils PVC en pied des cloisons des pièces humides, remonteront à 2 cm minimum des sols finis

Cet article inclus les gaines techniques avec enrobage des canalisations par de la laine minérale de 50 mm d'épaisseur. Gains techniques contenant des chutes d'eau : Le $Rw+C$ doit être supérieur ou égal à 42 dB en pièces principales y compris cuisines.

Localisation :

Cloisons intérieures des logements cotées 7 sur les plans

Compris cloisons de placards, des bacs TGBT encastrés des appartements (imposte et allège suivant dimension du bac). Sujétion de 2 BA13 ou équivalent en fond de GTL logements.

Imposte des placards coulissants quand poutre en partie haute.

Compris à ce poste la cloison du sas et le bouchage sous escalier RdC.

Compris la réalisation de contre-cloison (double ossature pour désolidarisation et éviter la transmission des vibrations) **en support des chaudières des appartements 04, 11 et 21.**

6.3.2 - CLOISONS PLACOSTIL 92/48

Description :

Dito article précédent sauf :

- fermeture par 2 plaques de BA 13 de chaque côté avec remplissage en panneaux de fibre minérale semi rigide de 45 mm.

Localisation :

Cloisons du sas d'entrée cotée 10 sur les plans.

6.3.3 - CARREAUX DE PLATRE ET PROMATECT

Description :

Exécution de carreaux de plâtre (coffres verticaux) ou PROMATECT - L500 (carreaux horiz.)

Pose sur semelle résiliente en PHALTEX de 10 mm d'épaisseur

La colle employée pour la pose sera à base de plâtre à mouler additionné de charges minérales
Séparatifs de gaines : épaisseur 7cm, carreau de 50 x 66,6 cm.

Fonds de gaines ERDF / GRDF : 10cm d'épaisseur, carreau de 50 x 66,6 cm.

Pose d'un matériau résilient en tête de cloison.

Dans le cas de contiguïté des gaines avec une pièce principale, un enrobage de laine de verre sera exécuté autour des gaines. Les gaines techniques devront être CF 1H.

Localisation :

Séparation des gaines techniques dans les parties communes, tous niveaux. Compris joint souple intérieur de gaine GRDF (étanchéité à l'air de la gaine).

Encoffrement de la ventilation haute du local poubelle, passant dans le vide technique.

6.4 PLAQUES A PEINDRE ET ENDUIT PLATRE

6.4.1 - PLAFONDS ACOUSTIQUES

Description

GIPTON line 4 de PLACOPLATRE ou équivalent pour atténuer les bruits des rayonnements aériens dans les parties commune de l'immeuble.

Alpha $w \geq 50$

Toutes sujétions pour finitions parfaites et raccordements régnant parfaitement
L'aire d'absorption équivalente des revêtements absorbants disposés dans les circulations communes intérieures au bâtiment doit représenter au moins le quart de la surface au sol des circulations.

Compléter par une couche de laine de verre de 100mm.

Sujétions d'habillage de la trémie de désenfumage.

Localisation

Sous paliers et plafonds horizontaux tous niveaux de la cage d'escalier.

Au niveau de l'ensemble des circulations communes en étage.

6.4.2 – PLAFONDS DALLES

Description

Suivant normes et DTU 58.1

Dalles Eco-Label

Mise en œuvre d'un faux plafond par panneaux rigides autoportants en laine de verre de haute densité revêtu d'un voile de verre type **Gyptone Quattro 20 sur ossature E15** blanc ou équivalent suivant prescriptions de l'acousticien.

Ossature apparente acier galvanisé finition laqué blanc.

Fixation sous plancher haut, par tiges filetée et crochets. Hauteur finie et inclinaison suivant plans.

Dimensions : dalle de fibre de 0,60 X 0,60 m, épaisseur 12,5mm

Isolant : Fourniture et pose d'une isolation 75mm avec pare vapeur de type GR32 de ISOVER R= 2,35, déroulée au-dessus des dalles 60x60.

Raccord soigné avec haut de menuiseries suivant cas

Fourniture et pose de toutes ossatures supplémentaires nécessaire, arrêt, décrochés de niveau, remontées biaises, finition au droit des trémies de skydômes.

Liaison et raccord parfait avec les murs, cornière laquée délimitant les bordures du plafond.

Sujétion de cintrage au droit des cloisons cintrées.

Cornière de finition en périphérie et autour des éléments traversants (poteaux, trémie...)

Coordination avec les lots électricité-VMC (perçement et découpe des plaques par le présent lot pour pose luminaires et passage réseaux) et plomberie sanitaire (passage réseaux), et sujétion de raccord parfait avec les appareillages incorporés, grilles, DI, bouches diverses...

Classement au feu A2-s1, do

Caractéristique acoustique : $\alpha_w = 0,90$

Calepinage des plaques à transmettre pour avis et validation avant exécution.

Prévoir 1 carton de dalles pour remplacement ultérieur par le maître d'ouvrage et 1 carton pour la fin de chantier avant réception.

Localisation :

Circulations communes, sas et circulation au RdC.

6.4.3 - PLAQUES A PEINDRE SOUS CHARPENTE

Description :

1 plaque de plâtre 13mm sous charpente (droit et rampants).

Mise en place d'une ossature principale si nécessaire, et d'une ossature secondaire de type F530 sur cavalier et suspente tige filetée sur piton Rénovation PLACO, pour le respect des niveaux de plafonds et création du plenum de 10cm. Il ne devra en aucun cas exiger du charpentier pour sa fixation des compléments qui ne seraient pas nécessaires à la bonne tenue de la structure.

Pose d'une ossature métallique fixée sur l'ossature principale à la charge du présent lot, droite ou rampante suivant situation. Fixation par vissage des plaques de plâtre sur ossature posée et fournie à la charge du présent lot.

Toutes sujétions pour parfaite finition des bandes et enduisage.

Pose des trappes d'accès aux combles, etc...

Plaque hydro en locaux EB+

Localisation :

Ensemble des plafonds sous charpentes du collectif (voir plans et coupes), compris habillage des trainasses de désenfumage,

Compris à ce poste le plafond des circulations communes, niveaux 1 et 2.
Voir plans pour hauteurs sous plafond à respecter. Sujétion de plenum pour passage de l'ensemble des fourreaux électriques entre la membrane d'étanchéité à l'air et le plafond plaque de plâtre.

6.5 ISOLATION

6.5.1 - ISOLATION PLAFONDS SOUS TOITURE TYPE 1

Description :

Isolation par panneaux de laine minérale, de **type GR32 ou équivalent (lambda maxi 0,032)** de Knauf

Sous couverture suivant plafonds

Épaisseur mini totale 320 mm en deux couches croisées en plafond sous charpente en comble :

- Caractéristiques thermiques minimales de l'isolation :

R > 10,00m².C°/W

Pose parfaitement calfeutrée dans l'ossature et maintenue en place par des moyens adaptés.

Respect des vides d'air nécessaires

De collage isolant trémies châssis, sorties de canalisations....

Sujétion de complément d'isolation autour du groupe VMC comble pour isolation acoustique parfaite

Localisation :

Ensemble des plafonds sous charpentes couverture zinc du collectif, droit et rampant.

Compris à ce poste l'isolation sur les dalles béton inaccessibles ultérieurement, sous les charpentes couverture zinc.

6.5.2 - ISOLATION PLAFONDS SOUS TOITURE TYPE 2

Description :

Isolation par panneaux de laine minérale, de **type GR32 ou équivalent (lambda maxi 0,032)** de Knauf.

Épaisseur totale 150 mm en plafond sous charpente :

- Caractéristiques thermiques minimales de l'isolation :

R > 4,70m².C°/W

Pose parfaitement calfeutrée dans l'ossature et maintenue en place par des moyens adaptés.

Respect des vides d'air nécessaires

Localisation :

Plafond isolé du sas d'entrée (voir coupes).

6.6 ETANCHEITE A L'AIR

6.6.1 - JOINTS MASTIC ET ACRYLIQUE, BANDE ADHESIVES

Description :

Fourniture et pose de joint enduit avec bande, raccordement soigné de toutes les plaques de plâtre entre elles.

Raccord du pare-vapeur à la maçonnerie à l'aide d'une colle élastique à haut pouvoir adhésif type Solimur de chez Knauf.

Collage soigné du pare-vapeur sur dalle béton par ruban adhésif flexible auto-adhésif (butyle) ou cordon de colle élastique

Localisation :

Liaisons entre planchers bas, planchers hauts des différents niveaux et complexe de doublage, SAD et coffres.

6.6.2 - PRESCRIPTIONS COMPLEMENTAIRES

Description :

- Droit des murs ossature bois : collage soigné du pare-vapeur par ruban adhésif flexible auto-adhésif (butyle) ou cordon de colle élastique
- Traversées des plaques plâtre : colmatage pare joint mastic extrudé
- Joint mastic acrylique extrudé en périphérie intérieure de menuiseries

Localisation :

Ensemble des bâtiments

6.7 ACCESSOIRES

6.7.1 - BANDES ARMEES

Description :

Fourniture et pose de bandes armées type PLACOPLATRE ou équivalent, sur les angles saillants des cloisons, tableaux des menuiseries, cueillies des plafonds etc...

Sujétion de finition joint acrylique en encadrement des menuiseries (bois et PVC), et au droit des jonctions de placo avec éléments bois, et partout où nécessaire.

Dernière passe de finition à l'enduit fin de type GDX ou équivalent.

Sujétion d'enduit plâtre hydrofuge **PLACOMIX HYDRO** dans les pièces humides.

Localisation :

Partout où nécessaire.

6.7.2 - PROFIL PLASTIQUE

Description :

Dans les pièces d'eau, les cloisons de doublage et de distribution reposeront dans un U en plastique destiné à empêcher les remontées d'humidité.

L'entrepreneur apportera un soin tout particulier à la réalisation de l'isolation au périmètre des dormants de menuiseries et au droit des seuils en béton des portes fenêtre.

Localisation :

Ensemble des pièces humides

6.7.3 - COFFRES, TRAINASSES ET FAUX PLAFONDS

Description :

2 plaques de plâtre BA13 mini sur ossature STIL, isolation par laine minérale de 50mm d'épaisseur et supérieur suivant exigence acoustique :

Cloison 72/48 + laine minérale pour Rw+C de 37dB

Cloison 84/48 + laine minérale pour Rw+C de 42dB

Cloison 98/48 + laine minérale pour Rw+C de 47dB

Réalisation de coffrages avec ou sans retombée selon la localisation pour masquage des sorties de chaudières, des passages VMC, chutes et alimentations diverses.

Compris habillage imposte et allèges des bacs encastrés de tableaux électriques.

Ossature et habillage par plaques de plâtre, enrobage des tuyaux et gaines par laine de roche.

Ces ouvrages doivent préserver les degrés coupe feu et d'isolation phonique des parois traversées.

Au plus près des tuyaux.

Toutes sujétions pour une finition parfaite.

Dans les locaux de petite largeur <140, le recouvrement se fera de paroi à paroi sans retombée

Affaiblissement acoustique : Gain techniques contenant des chutes d'eau : Le Rw+C Doit être supérieur ou égal à 42 dB en pièces principales et à 37dB cuisines. Si 3 côtés de la gaine sont visibles du local, ces valeurs sont à majorer de 5dB (soit 47dB).

Dans tous les cas la constitution des coffres (nombre de peaux de BA13, enrobage laine...) et trainasses doivent permettre de respecter les affaiblissements acoustiques réglementaires.

Localisation :

Ensemble des coffres (VMC, chutes, ventouses chaudières...), soffites (VMC...), trainasses (VMC, ventouses chaudières...), faux plafonds (passage VMC...) et suivant plans.

Autant que nécessaire pour masquer chutes, alimentations et évacuations diverses.

Compris à ce poste les faux plafonds, passage de câble, chutes et alimentations diverses.

Constitution des cloisons suivant plans et exigences acoustiques.